



Bilan de législature

Commune mixte de Saignelégier



2018-2022

Le mot des autorités

> Les membres du Conseil communal en place depuis cinq ans, et au-delà de leur décision personnelle de continuer ou non leur engagement, ont une échéance importante à assumer en cette fin de législature ; rendre des comptes.

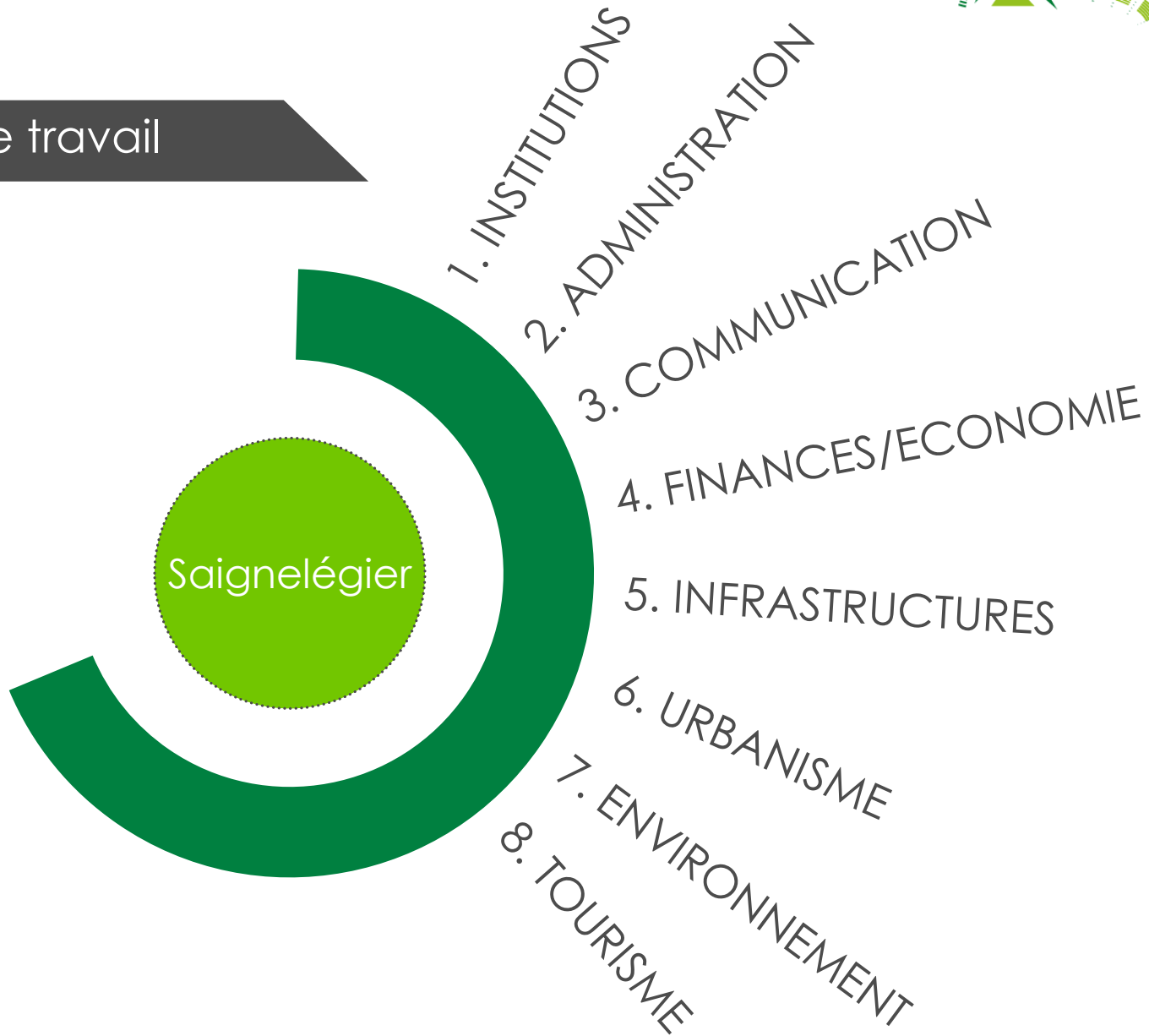
En effet, en octobre 2017, les électeurs de la commune de Saignelégier ont confié à une équipe de neuf personnes la lourde tâche de conduire et de gérer la commune pour la durée de la législature. Par leur vote, ils ont accordé leur confiance aux membres du conseil communal tout en souhaitant obtenir des résultats tangibles. Est-il encore nécessaire de rappeler que d'œuvrer au sein d'un conseil communal, c'est sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier, explorer le champ des idées, rassembler des énergies sinon des synergies, analyser des échecs, travailler à la prochaine avancée pour faire avancer des idées qui font avancer des projets et qui, au final, font avancer la commune.

C'est au contact de la population que nous avons trouvé cette motivation qui nous a permis de faire avancer des projets intercommunaux (zone AIC, plan de développement régional, salle de sport au CL), à optimiser le fonctionnement de l'administration ou encore à gérer les finances avec à la clé une réduction de la dette communale. De nombreux autres dossiers ont été conduit à termes alors que d'autres toujours en cours seront finalisés par la nouvelle équipe.

Enfin et au nom de toute la population, il nous appartient de féliciter d'ores et déjà les personnes élues ou réélues pour leur engagement au sein du conseil communal tout en leur souhaitant beaucoup de satisfaction à conduire les destinées de Saignelégier au cours de la prochaine législature.

Le Conseil communal

Axes de travail



1. Institutions

> Initier un processus de réforme des institutions communales

- ✓ Réalisé; conseil communal à sept membres dès le 1.1.2023
- ❑ A poursuivre; le projet d'un Conseil général qui demande une étude complémentaire



2. Administration

> Optimiser le fonctionnement des services de l'administration et collaboration intercommunale

- ✓ Suivi du personnel; à noter que pendant la législature, le conseil communal a nommé : le caissier communal; le directeur de la crèche; le responsable de la voirie; le garde-forestier; une employée à l'administration; deux employés à la voirie; deux concierges

Réalisé;

- ✓ Optimisation de la gestion administrative de la crèche/UAPE
- ✓ Choix d'un système informatique qui permettra, dès 2023, la tenue des séances du conseil communal de manière informatisée et acquisition d'autres logiciels de gestion des données, validation des factures, etc.
- ✓ La mise en place de MCH2
- ✓ L'étude de faisabilité d'une antenne/UAPE dans l'est du district
- ✓ Le rapport d'opportunité validé pour la mise en œuvre du PAL

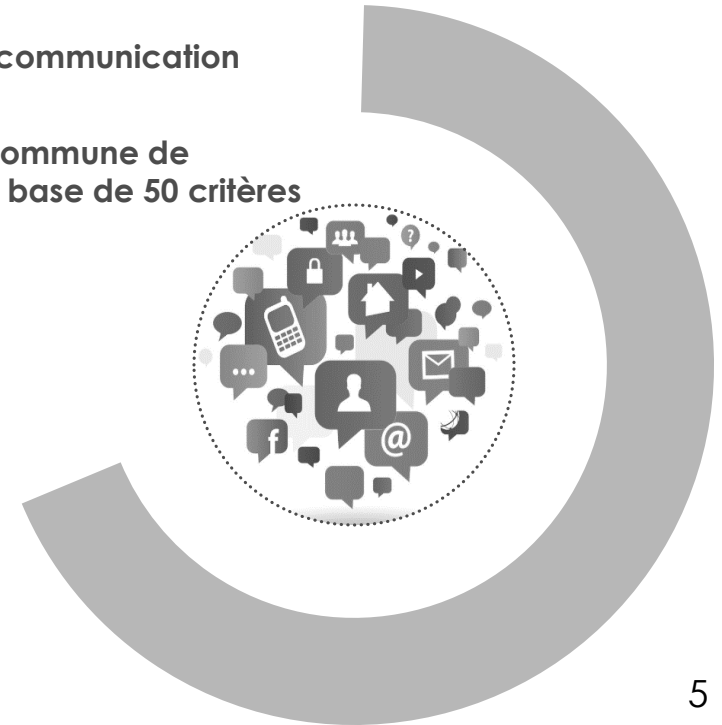


3. Communication



Améliorer la communication et l'information

- ✓ La rencontre des ambassadeurs en 2018, la célébration du 40ème en 2019, ainsi que d'autres manifestations ont permis de mettre plus de visibilité sur Saignelégier
- ✓ La publication du Saigne-Info a participé à une meilleure communication entre les autorités et les habitants
- ✓ L'étude publiée par le Handelzeitung a démontré que la commune de Saignelégier était la mieux placée de l'Arc jurassien sur la base de 50 critères relatifs à la qualité de vie.



4. Finances/économie



Investir en fonction des ressources financières disponibles

- ✓ Des investissements ont permis l'amélioration d'infrastructures communales (par exemple la route de France et celle du Chaumont, éclairage LED, etc)
- ✓ Chauffage à distance en partenariat privé
- ✓ Réduction de la dette de CHF 22'3 mio en 2017 à CHF 15'6 mio en 2022, respectivement de 8'700 à 6'000 p/habitant
- ✓ Développement en zone industrielle; Multiech, TG mécanique, Bulgari, BFM



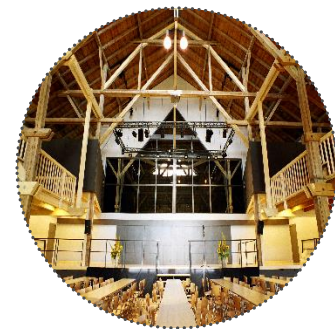
5. Infrastructures



Moderniser les infrastructures

Réalisé;

- ✓ Salle de sport en partenariat avec le CLFM
- ✓ Rénovation des écoles en cours
- ✓ Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville mis à jour
- ✓ Signature d'un partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Maïche pour l'épuration des eaux usées de Goumois
- ✓ Le règlement des chemins ruraux qui permettra une remise à neuf de plusieurs tronçons grâce à un subventionnement canton/confédération
- ✓ Règlement pour l'approvisionnement en eau potable
- ✓ le projet du raccordement des fermes des Côtes du Doubs au réseau d'eau potable en collaboration avec la commune des Enfers



6. Urbanisme



Définir les orientations qui façonneront Saignelégier demain

- ✓ Deuxième étape de la zone AIC à l'est de la zone industrielle
- ✓ Premières études du réaménagement du centre du village réalisées, incluant un plan de circulation et des objectifs de sécurité (plan directeur communal)
- ✓ Finalisation du Plan directeur régional en collaboration avec les Breuleux, Le Noirmont et Les Bois
- ✓ La nouvelle zone AIC est le résultat d'une collaboration intercommunale



7. Environnement

> Mener une politique qui tient compte de l'environnement

- ✓ Nouveau concept de gestion des déchets avec Vadec
- ✓ Etude d'implantation d'un éco-point centralisé
- ✓ Etude de panneaux solaires à la step
- ✓ Logiciel pour une meilleure utilisation de l'énergie à la step



8. Tourisme



Soutenir le développement de nouvelles infrastructures touristiques

- ✓ Participation active dans le projet Gruère
- ✓ Installation d'horodateurs à la Gruère
- ✓ Mise en location du camping de Saignelégier
- ✓ Plan spécial adopté pour le projet « Cabanes dans les arbres »
- ✓ Participation de la commune au projet « Identité Franches-Montagnes »
- ✓ Participation active de la commune au renouvellement de la Charte du Parc du Doubs; sans cet accord, le Parc du Doubs aurait disparu.



Vous avez des questions ?



Contact

Monsieur Vincent Wermeille

Maire

Commune mixte de Saignelégier

Rue de la Gare 18

2350 Saignelégier

032 951 16 22

vwermeille@bluewin.ch

